

Zoom sur le CONSORTIUM CEJ-JR montpelliérain

Contexte :

A la demande du consortium montpelliérain et sur proposition du SIAO34, dans le cadre de l'évolution de l'AAP relatif aux consortium CEJ-R, un premier bilan de l'expérimentation associant les différents acteurs a été réalisé.

3 catégories d'acteurs ont été auditionnés :

- Les jeunes suivis par le consortium,
- Les professionnels qui les accompagnent,
- Les professionnels d'encadrement des équipes

L'analyse des entretiens réalisés a permis d'en tirer des enseignements et au SIAO34 de formuler des pistes d'action pour l'avenir, que cet avenir se concrétise dans le cadre d'un nouvel appel à projet, ou que ces pistes d'actions soient reprises dans un autre contexte.

Quels enseignements tirer du dispositif CEJ-JR dans sa mise en œuvre à Montpellier ?

Depuis fin 2022, le travail en consortium mené sur le territoire montpelliérain a démontré sa pertinence dans l'accompagnement des jeunes dits « en rupture ». L'implication conjointe des professionnels et des institutions a permis de surmonter les premiers obstacles liés à cette nouvelle modalité de collaboration et au partenariat contraint dans un délai de mise en œuvre court. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs de terrain s'accorde à reconnaître une montée en qualité des pratiques professionnelles, traduite par des retombées positives et concrètes pour les jeunes identifiés comme « en rupture ».

La création d'un lieu ressource dédié, le « 10 », a été déterminante. Le « 10 » a offert à la fois un espace repère et sécurisé pour les jeunes et un ancrage pour les professionnels du consortium. Ce lieu a permis d'adapter les modalités d'intervention à la temporalité complexe rencontrée chez les jeunes en rupture – à la fois marquées par l'immédiateté et par la nécessité d'inscrire les accompagnements dans la durée.

Démontrant leur capacité à sortir du cadre d'interventions « en silos », les professionnels ont su mobiliser leur expertise pour intervenir lors de phases critiques, souvent décisives : identifications de situations d'emprise, de violences, premiers recours aux soins, mises à l'abri, réactivation du lien social, ouverture de droits, restauration d'une confiance souvent rompue envers les institutions, etc.

Nous retiendrons aussi comme essentiels dans cette expérience :

- La pertinence de l'« aller-vers », réaffirmant une ambition forte du travail social : aller vers celles et ceux qui en ont le plus besoin, sur leurs lieux de vie, en tissant un lien de proximité.
- La mise en œuvre simultanée d'accompagnements pluriprofessionnels répondant aux problématiques rencontrées par les jeunes « en rupture ». Articulées entre-elles (coordination, formation, et espace commun « 10 »), les compétences spécifiques des professionnels ont été particulièrement soulignées comme facteur d'amélioration des pratiques par l'ensemble des professionnels au bénéfice des jeunes.

Par ailleurs, l'expérimentation réalisée a mis en évidence des points de tension majeurs :

- Les problématiques vécues par les jeunes en rupture, souvent ancrées dès l'enfance, nécessitent un accompagnement au long cours - bien au-delà des temporalités limitées du CEJ - et difficilement

compatibles avec une logique d'insertion professionnelle rapide. Accompagner durablement ces jeunes exige des dispositifs pérennes adaptés, intégrant une continuité du lien, tenant compte de la réalité de leurs trajectoires, elles-mêmes marquées par la discontinuité.

- Rejoignant les constats mis en lumière par la recherche action menée conjointement par l'Ansa et la FAS¹ en février 2025, le bilan sur le territoire montpellierain souligne les besoins en matière d'accès aux soins et au logement : deux enjeux majeurs pour lever les freins à l'accès et au maintien dans l'emploi.

Analyse et pistes d'action :

L'analyse de la mise en œuvre du dispositif CEJ-R au travers de l'expérience du consortium montpellierain nous amène à dégager des points forts et des pistes d'action :

Un lieu dédié aux jeunes

- Un lieu d'écoute et des modalités d'accueil adaptées à la temporalité et aux préoccupations des jeunes ;
- Un endroit repérant proposant de retrouver un sentiment de sécurité pour les jeunes à la rue ;
- Une réactivité des réponses apportées par les différents professionnels partenaires ;
- Maintenir les accueils collectifs et les possibilités de rencontres entre pairs (inclusion dans la cité, valorisation, émancipation, etc) ;
- Proposer un dispositif d'accueil repérant et tenant compte de la discontinuité dans le parcours des jeunes avec une ouverture quotidienne, par exemple tous les après-midis. Cette ouverture à la fois quotidienne et partielle permet aux jeunes moins à l'aise avec le collectif d'être rencontrés dans d'autres espace-temps (notamment en raison de risques de confrontation entre victimes et auteurs de violences, ou de situations d'emprise).

Des mises en œuvre inspirantes

La R'ssource de l'Association Solidarité Estuaire, à Nantes, est un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans sans hébergement stable et en risque d'installation dans l'errance. Il fonctionne comme un accueil de jour avec des travailleurs sociaux qui permettent une continuité éducative et des professionnels provenant d'association d'accompagnement spécifique pour répondre aux différentes problématiques.

Une équipe mobile pluriprofessionnelle et pluri-institutionnelle alternant avec les permanences sur un lieu d'accueil dédié

- Lutter contre le phénomène d'auto-exclusion et de non-recours ;
- Répondre de manière simultanée aux différentes problématiques ;
- Fluidifier les orientations vers les accompagnements spécifiques ;
- Développer les actions d'« aller-vers » et de « faire avec » plus adaptées à la temporalité des jeunes ;
- Encourager l'accompagnement social renforcé de type « hors les murs ».

Des mises en œuvre inspirantes

Les maraudes de l'association Alynea à Lyon sont organisées en binômes de travailleurs sociaux et travailleurs-pairs. Cette articulation facilite le contact avec les jeunes qui ne se déplacent pas vers les

¹ Accompagner les jeunes en grande précarité : les enseignements de la recherche action sur le CEJ JR
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2025/02/Recherche-Action_-Ansa-x-FAS_Rapport-Final-2025-vf.pdf

institutions. Par leur savoir expérientiel, les travailleurs-pairs facilitent également l'entrée dans un parcours de soins et de rétablissement ;

Des groupes de travail pour encourager la participation des jeunes

- Développer le pouvoir d'agir et de l'inclusion dans la cité ;
- Impliquer les jeunes dans la conception et la mise en œuvre de réponses adaptées et dynamiques en termes d'accueil, d'hébergement/logement, d'accès aux soins et à l'insertion socio-professionnelle.

Places d'hébergement et de logement

- Favoriser la levée des freins à l'accès et au maintien à l'emploi et la formation professionnelle ;
- Développer des places d'hébergement adaptées aux situations des jeunes, tenant compte de la discontinuité de leurs parcours des jeunes ;
- Développer et soutenir l'accès au logement dans le parc social ou privé par des dispositifs d'accompagnement type « Housing First », impliquant la sécurisation des bailleurs dans l'accueil du public jeune

Entrée et coordination de parcours de soins

- Mailler fortement l'intervention sociale et de soin en favorisant le recrutement de personnels de soin qualifiés dans les équipes de travail social, ou à défaut, en favorisant un travail en partenariat rapproché avec les équipes en santé globale et en santé psychiatrique (ex : UMIPPP) ;
- Développement du travail pairs ;
- Déployer l'approche en RDRD.

Remobilisation et accès à l'emploi

- Inclure dans le partenariat des professionnels du dispositif TAPAJ proposant des activités professionnelles rémunérées à la journée et une première entrée dans un parcours de soin avec une approche en RDRD ;
- En lien avec les services pour l'emploi, favoriser l'interconnaissance et le travail sur les représentations : rencontre entre employeurs et jeunes (ex : organisation d'une journée d'interconnaissance portée par les jeunes).

Actions de préventions et de coordination

L'impact du parcours en protection de l'enfance est majeur dans les trajectoires qui mènent à la rue. Les acteurs de la protection de l'enfance sont les premiers acteurs de prévention du sans-abrisme chez les jeunes adultes. Des rencontres régulières seront pertinentes pour :

- o Favoriser l'interconnaissance et les échanges entre le secteur de la protection de l'enfance et le secteur AHI ;
- o Faciliter le repérage des jeunes présentant des facteurs fragilisant leur parcours à la sortie de leur accompagnement (exemple : non-adhésion au cadre d'accompagnement, hospitalisations répétées, plusieurs placements dans le parcours du jeune).
- o Organiser des réunions de concertation au profit de jeunes présentant une situation complexe permettant l'analyse et les réponses possibles à apporter

Pour conclure

Le CEJ-R offrait une dynamique collective innovante et porteuse de sens, fondée sur un travail en consortium de plus en plus structuré et efficace. En cela, il luttait contre le non-recours aux droits, et plus largement aux services sociaux, qui explose, aggravé par la complexité des dispositifs et l'empilement des guichets (Avenel, C. (2023)².

L'arrêt du dispositif CEJ-R intervient à contretemps, alors même qu'il démontre sa plus-value dans l'accompagnement des jeunes et fait les preuves d'une évolution positive des situations accompagnées.

Favoriser l'inclusion durable des jeunes « en rupture » dans la société, a fortiori dans un parcours professionnel et d'accès au logement, implique de garantir un accompagnement sur le long terme, avec des moyens à la hauteur des enjeux, humains et matériels.

La disparition de ces moyens pourtant essentiels amène, malgré ce contexte défavorable, à nous interroger collectivement, à partir des enseignements tirés de l'expérience, sur ce que nous devons préserver dans les dynamiques territoriales créées et développer dans nos pratiques, indépendamment d'un dispositif spécifique.

² L'aller-vers : sources et trajectoire. Vers un nouveau modèle de travail social ? Dans Sous la direction du M.A.I.S. « Aller vers » : entre injonction et désir, l'enjeu de la rencontre ! (p. 21-37). Champ social.

<https://doi.org/10.3917/chaso.mais.2023.01.0022.>